



**Ensemble
notre impact
est plus fort!**

Charte de la Fondation Nomads

1. Vision

Par les multiples changements que vivent nos sociétés, le contrat social, tel qu'issu des années d'industrialisation et du règne de l'Etat-Nation, montre ses limites. Il demande à être repensé en fonction du poids de la mondialisation, de la place du travail dans nos sociétés, des formes contractuelles, de la multiplication des partenaires ou encore du fonctionnement complexifié de notre environnement économique et sociétal :

- L'évolution démographique met le système social (notamment santé, vieillesse, éducation) sous pression et initie une évolution du système fiscal, jusqu'à présent basé essentiellement sur le travail et la fortune
- La transformation du travail et sa répartition entre générations doivent faire l'objet d'une réflexion et d'actions concrètes, en intégrant la question de la formation (de base et continue)
- La crise climatique bouleverse les équilibres et crée une urgence. Nous devons nous adapter à cette nouvelle donne et revoir le lien entre la nature et nos modes de vies.
- Les nouvelles technologies et découvertes scientifiques représentent à la fois des solutions et des défis, leur rapidité d'adoption induisent des transformations massives.

Pour faire face à l'ensemble des opportunités et des défis sociétaux, la Fondation Nomads adopte une posture d'anticipation et de co-crédation pour rendre réalisable les évolutions positives à venir.



**Ensemble
notre impact
est plus fort!**

Charte de la Fondation Nomads



2. Mission

La Fondation Nomads s'engage à développer les bases d'un nouveau contrat social par des projets tangibles et durables qu'elles soutient, facilite et accélère. Des indicateurs sont mis en œuvre pour chacun des projets afin d'en mesurer l'impact et la durabilité.

Pour ce faire, la Fondation Nomads s'est fixé l'objectif de promouvoir les aspects suivants:

- **La responsabilité sociétale et environnementale**

Si le but de toute entreprise est d'assurer son développement et garantir sa pérennité, il doit être poursuivi dans le respect des critères du développement durable.

- **La cohésion et le lien social**

Le lien social est le fondement de notre vie en société et doit être préservé et développé. Il convient de permettre aux personnes qui sont exclues du monde du travail de se développer dans nos sociétés et garantir leur inclusion par leurs activités. Aussi, les bénéficiaires des projets doivent être parties prenantes de ceux-ci.

- **L'intelligence collective**

La créativité humaine, notamment collaborative et cumulative, doit être valorisée comme source de progrès économique et social. • Le développement des compétences Dans un objectif de développement de l'individu et d'une société durable, il convient de la société en changement permanent, notamment par le biais de la formation.

- **Une économie durable**

C'est par la production de richesses que la redistribution est possible. Elle ne doit donc pas être entravée mais conduite dans une perspective durable et respectueuse de l'environnement.

- **L'adaptabilité et l'innovation**

Dans un contexte de révolution numérique, de volatilité économique, d'incertitude, et d'accélération des changements, il est nécessaire de transiter vers des modes de fonctionnement agiles pour assurer la résilience des organisations et des personnes, ainsi que leur bien-être



**Ensemble
notre impact
est plus fort!**

Charte de la Fondation Nomads



3. VALEURS

Les travaux des Hubs et du Réseau H2 se déroulent en respectant les valeurs piliers de la Fondation Nomads :

- **Adaptabilité**

La Fondation Nomads prône une approche innovante, portée sur demain en osant !

- **Bienveillance**

Conscients d'être interdépendants, la Fondation Nomads s'engage à collaborer ensemble, dans le respect de chacun et dans l'intérêt de tous.

- **Confiance**

Une approche collégiale permet de bâtir dans un esprit de cohérence.

- **Intégrité**

Un engagement loyal vise une approche objective sans faille dans les prises de décisions.

- **Harmonie**

Dans un monde où chacun doit trouver sa place, il faut s'assurer qu'il y ait une place pour chacun.

4. PARTIES PRENANTES & ENGAGEMENTS

Afin d'assurer la mise en œuvre d'un nouveau contrat social, il est nécessaire que chaque acteur y contribue à son échelle. La fondation Nomads souhaite en premier lieu rassembler les acteurs locaux en gardant la possibilité d'intégrer ensuite des acteurs nationaux et internationaux. Les parties prenantes suivantes sont sollicitées pour un partage de valeurs et un engagement collaboratif à promouvoir un ou plusieurs de ses objectifs :

- Les entrepreneurs, les représentants de petites, moyennes, et grandes entreprises
- Les employés et leurs représentants
- Les actionnaires, notamment par le biais de fondations les regroupant
- Les associations à but non-lucratif, les fondations et les organisations non-gouvernementales
- Le monde académique et de la formation
- Les organisations internationales, plus particulièrement l'OIT
- Les collectivités publiques et le monde politique
- Les citoyens

La Fondation Nomads s'engage à développer les bases d'un nouveau contrat sociétal par des projets tangibles et durables qu'elles soutient, facilite et accélère. Des indicateurs sont mis en œuvre pour chacun des projets afin d'en mesurer l'impact et la durabilité.

En adhérant à Nomads, nous nous engageons à respecter la présente Charte :

Fait à.....le

NomPrénom

Entreprise:

Signature: